Envoyé en préfecture le 03/09/2020

Reçu en préfecture le 03/09/2020

Affiché le

ID: 005-200077113-20200813-DELIB402020-DE



Nº 40/2020

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 août 2020

## **OBJET: GOUDRONNAGE PROGRAMME 2020**

Le treize août deux mille vingt à dix-neuf heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente en raison de la crise sanitaire (Covid-19), sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 19 Secrétaire de séance : BLANC Serge Convocation en date du : 07/08/2020

<u>PRESENTS</u>: ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis

ABSENTS: AUBERT Sylvain, BERNARD Aline, CATELAN Richard (procuration à CATELAN Thierry), ROCHAS Alain (procuration à ACHIN Richard), SROCZYNSKI Charles, TEMPIER Nicolas,

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la CAO s'et réunie le 04 août 2020 pour l'ouverture et l'analyse des plis du programme de goudronnage 2020, suivant la demande formulée par la commission des travaux :

- La Colas a formulé deux offres :
  - Enrobé à Chaud pour 205 716 € HT
  - Enrobé à Froid pour 152 631 € HT
- La Routière du midi a formulé deux offres :
  - Enrobé à Chaud (solution BBSG) pour 184 400.50 € HT
  - Enrobé à Chaud (solution Profilovia) pour 145 561 € HT

Au vu des estimatifs, la CAO propose de retenir la Routière du Midi en solution Profilovia et seulement pour les tranches suivantes :

- ✓ Du Villardon à l'intersection de la Motte
- ✓ Chemin des Herbeys jusqu'au 2ème parking du Chateau
- ✓ Du Château des Herbeys jusqu'au chemin de Mme Antoinette Vincent, en haut de l'hôpital Pour un montant de 89 674.00 € HT

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir l'entreprise La routière du midi pour un montant de 89 674.00 € HT.
- > DONNE tous pouvoirs à M. le Maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

Le Maire, Richard ACHIN

COMMUNE d'AUBESSAGNE

Quartier derrière le Serre - Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43 - Fax : 04 92 55 27 13

Mail: mairie.aubessagne@orange.fr